



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB 19.01.2024

Publications supplémentaires: KABVD 19.01.2024

Visible par le public jusqu'au: 19.01.2029

Numéro de publication: KK04-0000039002

Entité de publication

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, Place de la Gare 5, 1800 Vevey

Etat de collocation et inventaire AUTOCHABLAIS SARL

Débiteurs:

AUTOCHABLAIS SARL

CHE-109.081.175

Ruelle du Nord 12

1860 Aigle

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de contestation de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 08.02.2024

Délai de contestation de l'inventaire: 10 jours

Fin du délai: 29.01.2024

Lieu de dépôt des documents:

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois, Place de la Gare 5, P.O.B. 811, 1800 Vevey 1, 1800 Vevey

Remarques:

But : exploitation de garages et de carrosseries, ainsi que la transformation et la commercialisation de tout véhicule.